

L'évaluation en droit public

L'évaluation est aujourd'hui partout. Elle est très présente en droit public (évaluation des politiques publiques à tous les niveaux – État, collectivités territoriales, coopération intercommunale, évaluation législative, etc). Mais on la retrouve aussi en droit de l'Union européenne (évaluation et gouvernance européenne, évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne, notamment) ou en droit international (par exemple pour l'évaluation des programmes et politiques des organisations internationales).

L'évaluation est souvent présentée comme un processus de transformation de l'action publique, mais aussi comme une garantie d'efficacité de cette action et comme un outil de mesure de la performance de l'action de l'administration ou de l'action normative, que celle-ci s'exerce au niveau national ou aux niveaux européen ou international. Elle se caractérise par sa diversité : diversité des fonctions ou des moyens d'évaluation, diversité des moments de l'évaluation (a priori/a posteriori, ou chemin faisant), ou encore diversité des autorités d'évaluation.

La généralisation de l'évaluation et sa diversité conduisent à s'interroger sur cette technique et sur son efficacité en droit public. L'objectif de cet ouvrage est de répondre à plusieurs interrogations : quelles sont les justifications du recours de plus en plus fréquent à l'évaluation ? Comment l'évaluation est-elle réalisée, par qui et selon quels moyens ? Quelle est la portée de l'évaluation, s'agit-il d'un concept dans l'air du temps lié au mouvement englobant la transparence, la nouvelle gouvernance ? L'évaluation a-t-elle une utilité et efficacité réelle ? A-t-elle une portée en termes de normativité ? C'est autour de deux thèmes centraux, l'évaluation et le droit et le droit de l'évaluation, que cet ouvrage tente de répondre à ces différentes questions aujourd'hui au cœur de l'actualité juridique.



Centre
Michel de l'Hospital



Prix : 30 €

CMH - N° 7

École
de Droit
UdA | Université d'Auvergne

LGDJ
lextenso éditions

L'évaluation en droit public

Delphine DERO-BUGNY
Aurore LAGET-ANNAMAYER



Centre
Michel de l'Hospital

L'évaluation en droit public

Actes du Colloque du 16 mai 2014

Sous la direction de
Delphine DERO-BUGNY
et
Aurore LAGET-ANNAMAYER